

 <p><b>AGGLO Étampois Sud-Essonne</b> www.caese.fr</p>	<p align="center"><b>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 23 juin 2025</b></p> <p align="center"><i>Rapporteur : Monsieur Johann MITTELHAUSSER</i></p>	<p align="center"><b>CA-DEL-2025- 056</b></p>
---	---	---

### **Modification des représentants de la Commune de Monnerville auprès du SEDRE**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

**Conseillers présents physiquement** : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Mathieu HILLAIRE, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Dramane KEÏTA, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Virginie TARTARIN, Yvon BOUKAYA, Georges BONTEMPS (suppléant de Daniel CIRET), Alain PERDIGEON, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Evelyne HERON (suppléante de Carole MISSAULT), Fabien BIDAULT, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Jean PERTHUIS (50).

**Conseillers absents / excusé(s)** : Mesdames et Messieurs, Xavier GUIOMAR, Sana AABIBOU, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Paola LEROY, Kadiatou LY, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Maïram SY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Séverine RAMÉ, Stéphane DEMEULEMEESTER (14).

**Conseillers ayant donné procuration** : Mesdames et Messieurs Denis YANNOU (par procuration à Yvon BOUKAYA), Geneviève MENNELET (par procuration à Yvon CHANDELLIER), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Gilbert DALLERAC (par procuration à Isabelle PYBOT), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Michel JOSSO), Emmanuelle ROYERE (par procuration à Virginie TARTARIN), Guy CROSNIER (par procuration à Jean PERTHUIS), Jean-Pierre DUBOIS (par procuration à Guy DESMURS), Angéline DARDENNE (par procuration à Dominique LEROUX), Grégory COURTAS (par procuration à Eric MEYER), Annie LEPAGE (par procuration à Christelle DELOISON) (11).

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Johann MITTELHAUSSER,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU la délibération n°CA-DEL-2023-141 du 18 décembre 2023 portant modification des représentants de la Commune de Monnerville auprès du Syndicat d'élimination des déchets de la région d'Etampes (SEDRE),

VU les statuts du SEDRE,

**CONSIDÉRANT** le souhait de la Commune de Monnerville de modifier ses représentants au sein du SEDRE,

**DÉCIDE** à l'unanimité de procéder au vote à main levée,

**PROCÈDE** aux opérations électorales pour l'élection des représentants de la Commune de Monnerville au sein du SEDRE.

Les candidats proposés sont :

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monnerville	Clémence MEUNIER Hélène CAGNON	Angelina DARDENNE Guillaume COUVRET

Après avoir procédé aux opérations électorales à bulletin secret :

*Nombre de votants : 61*

*Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 3*

*Nombre de suffrages déclarés nuls : 0*

*Nombre de suffrages déclarés blancs : 0*

*Nombre de suffrages exprimés : 58*

*Majorité absolue : 30*

**DÉSIGNE** les représentants de la Commune de Monnerville auprès du SEDRE comme suit :

COMMUNE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monnerville	Clémence MEUNIER Hélène CAGNON	Angelina DARDENNE Guillaume COUVRET

**CHARGE** Monsieur le Président de transmettre la présente délibération à Madame le Maire de Monnerville et à Monsieur le Président du SEDRE.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonnes est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER